

Depuis dix ans, la population scolaire de l'enseignement primaire ordinaire de plein exercice est restée relativement stable, contrairement à celle de l'enseignement primaire spécialisé qui a tendance à augmenter, surtout depuis 2008-2009. Depuis dix ans, les effectifs de l'enseignement secondaire ordinaire ont diminué et ceux de l'enseignement secondaire spécialisé ont augmenté. L'enseignement secondaire en alternance a vu ses effectifs croître de près de 10 % depuis 2005-2006<sup>1</sup>. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire se caractérisent par un nombre de filles plus élevé dans la section de transition et un nombre de garçons plus élevé dans la section de qualification.

### Évolution de la population scolaire<sup>2</sup> dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire de plein exercice de 2005-2006 à 2014-2015 (fig. 4.1)

En 2014-2015, 188 415 élèves fréquentent l'enseignement maternel, soit une croissance de 7 % par rapport à 2005-2006. Cette croissance s'élève à 0,1 % entre 2013-2014 et 2014-2015, soit 227 élèves de plus.

En dix ans, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire a augmenté de 5 % pour atteindre 317 370 élèves en 2014-2015.

Au cours de la période, la population scolaire de l'enseignement secondaire a d'abord connu un fléchissement jusqu'en 2010-2011. Elle est en augmentation depuis 2011-2012.

### Évolution de la population scolaire dans l'enseignement spécialisé<sup>3</sup> de 2005-2006 à 2014-2015 (fig. 4.2)

Depuis 2005-2006, les effectifs de l'enseignement primaire spécialisé ont augmenté de 14 %. Ils sont passés de 15 469 en 2005-2006 à 17 656 en 2014-2015. Dans l'enseignement secondaire spécialisé, les effectifs augmentent également. En dix ans, ils passent de 14 598 à 17 538 élèves, ce qui correspond à une croissance de 20 %. En 2014-2015, le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire spécialisé est quasi identique à celui de l'enseignement primaire spécialisé.

### Évolution de la population scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés selon la filière d'enseignement et dans l'enseignement en alternance de 2005-2006 à 2014-2015<sup>4</sup> (fig. 4.3)

En 2014-2015, on compte 106 891 élèves au premier degré commun (1C-2C), et 8 864 élèves au premier degré différencié (1D-2D). Une diminution du nombre d'élèves présents en 1C-2C s'observe de 2005-2006 jusqu'en 2008-2009 (-4 %). Puis une augmentation des effectifs se produit entre 2008-2009 et 2010-2011. Les effectifs se stabilisent ensuite jusqu'en 2014-2015.

Le nombre d'élèves en 1D (1B) – 2D (2P) diminue entre 2005-2006 et 2014-2015 (-36 %).

Depuis 2008-2009<sup>4</sup>, une diminution plus marquée du nombre d'élèves au premier degré différencié s'observe ainsi qu'une augmentation du nombre d'élèves dans le premier degré commun. Cela peut notamment s'expliquer par

l'évolution des conditions d'accès au premier degré différencié. En effet, depuis 2008-2009, seuls les élèves qui ne disposent pas du certificat d'étude de base (CEB) peuvent y accéder, influençant ainsi le nombre d'inscrits dans le degré différencié. La progression en 1C-2C peut aussi s'expliquer par l'augmentation de la population scolaire en primaire ces dernières années.

Aux deuxième et troisième degrés, les effectifs de la section de transition (enseignements général et technique de transition) sont supérieurs aux effectifs de la section de qualification (enseignements technique de qualification et professionnel). Le nombre d'élèves en transition diminue jusqu'en 2010-2011 (-5 %) et augmente à nouveau (+4 %) jusqu'en 2014-2015, où on y dénombre 122 977 élèves.

Après une diminution des effectifs de la section de qualification entre 2006-2007 et 2011-2012 (-7 %), une légère augmentation s'est amorcée (+3 %) pour atteindre 105 426 élèves en 2014-2015.

L'enseignement en alternance (CÉFA) représente environ 3 % de l'enseignement secondaire ordinaire. Il a connu une forte augmentation en dix ans (+10 %) en passant de 8 321 à 9 180 élèves.

### Évolution de l'indice de parité entre sexes (IPS) dans l'enseignement en alternance, dans l'enseignement spécialisé, et aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, selon la filière d'enseignement de 2005-2006 à 2014-2015 (fig. 4.4)

Au premier degré commun (1C-2C), le nombre de filles rejoint celui des garçons. L'indice de parité entre les sexes (IPS)<sup>5</sup>, de 2005-2006 à 2014-2015, est proche de la valeur 1. Par contre, dans le premier degré différencié (1D-2D), le nombre de filles reste, en 2014-2015, inférieur à celui des garçons<sup>6</sup>, soit environ 75 filles pour 100 garçons.

Dans la section de qualification, l'IPS augmente depuis une dizaine d'années pour atteindre 0,91 en 2014-2015. En 2005-2006, cet indice était de 0,88.

Dans l'enseignement en alternance, les garçons sont, en 2014-2015, deux fois plus nombreux que les filles, soit 3 098 filles pour 6 082 garçons avec un IPS de 0,51.

Dans la section de transition, la proportion est de 107 filles pour 100 garçons en 2014-2015.

1 On obtient le taux de croissance en divisant la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ, par la valeur de départ et en multipliant le résultat par 100.

2 Voir l'indicateur 2 pour connaître les perspectives d'évolution de la population scolaire de l'enseignement fondamental et secondaire.

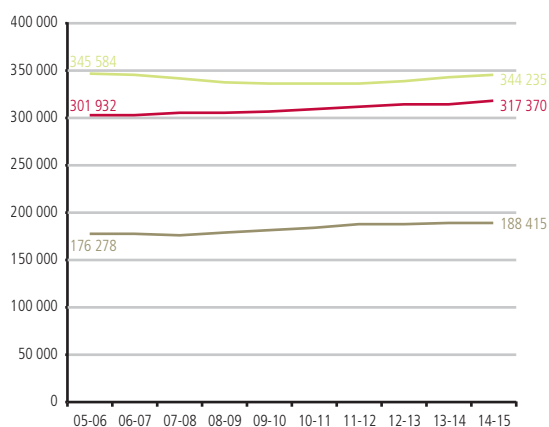
3 Voir les indicateurs 6 et 7 qui décrivent le public de l'enseignement spécialisé.

4 D'une part, la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> degré différencié correspond à la 1D depuis 2008-2009. Auparavant, il s'agissait de la classe d'accueil, appelée 1B. D'autre part, la 2<sup>e</sup> année de ce même degré correspond à la 2D depuis 2009-2010 qui a remplacé la 2P à savoir la 2<sup>e</sup> année professionnelle. (voir Structures de l'enseignement p. 8).

5 L'Indice de Parité entre les Sexes (IPS) est le « Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Un IPS de 1 indique une parité entre les sexes » (UNESCO, 2009). Un indice de parité inférieur à 1 signifie que le nombre de filles est inférieur au nombre de garçons. Un indice supérieur à 1 signifie que le nombre de filles est supérieur au nombre de garçons.

6 Voir l'indicateur 5 qui illustre la répartition différenciée des effectifs de l'enseignement ordinaire selon l'âge et le sexe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés.

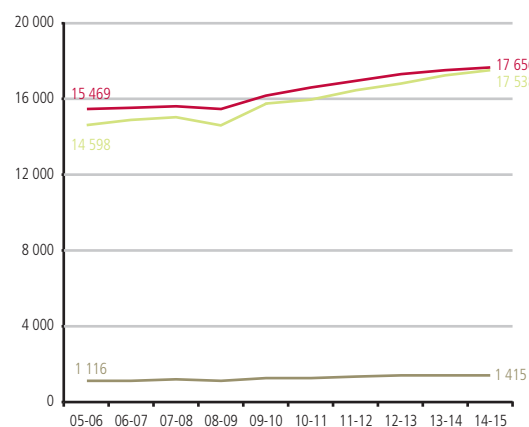
## 4.1 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice de 2005-2006 à 2014-2015



En 2014-2015, 344 235 élèves fréquentent l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

■ Maternel  
■ Primaire  
■ Secondaire plein exercice

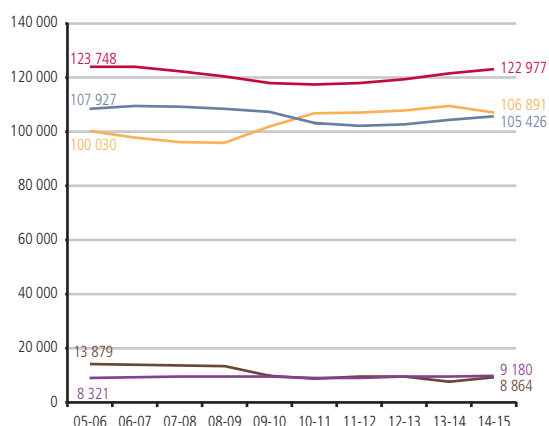
## 4.2 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement spécialisé de 2005-2006 à 2014-2015



En 2014-2015, le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire spécialisé est quasi identique à celui de l'enseignement primaire (respectivement 17 538 et 17 656).

■ Maternel spécialisé  
■ Primaire spécialisé  
■ Secondaire spécialisé

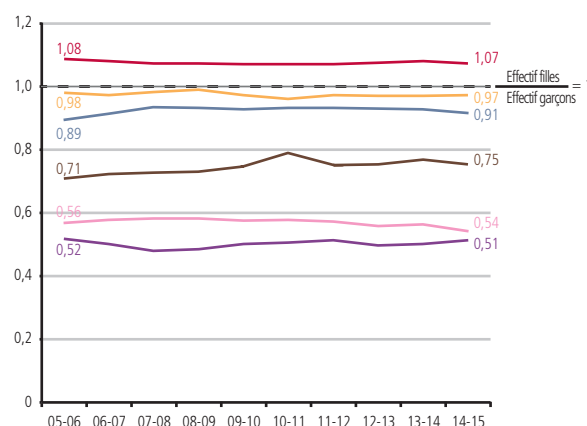
## 4.3 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés et dans l'enseignement en alternance, selon la filière d'enseignement de 2005-2006 à 2014-2015



En 2014-2015, 8 864 élèves fréquentent la 1D ou la 2D. Une diminution s'observe.

■ 1C(1A)-2C  
■ 1D(1B)-2D(2P)  
■ D2 et D3 de transition  
■ D2 et D3 de qualification  
■ Spécialisé (M, P, S)  
■ Secondaire alternance (CÉFA)

## 4.4 Évolution de l'indice de parité entre sexes (IPS) dans l'enseignement en alternance, dans l'enseignement spécialisé, et aux 1<sup>er</sup> degré et aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, selon la filière d'enseignement de 2005-2006 à 2014-2015



En 2014-2015 l'indice de parité entre les sexes en 1D-2D est de 0,75, cela signifie que, dans l'effectif fréquentant ces deux années d'études, il y a 75 filles pour 100 garçons. La plus grande disparité entre les filles et les garçons se marque dans l'enseignement en alternance.

■ 1C(1A)-2C  
■ 1D(1B)-2D(2P)  
■ D2 et D3 de transition  
■ D2 et D3 de qualification  
■ Spécialisé (M, P, S)  
■ Secondaire alternance (CÉFA)